

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignièrès Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 8 février 2022

Convocation du : 24 janvier 2022

Membres en exercice : 14

Membres présents : 12

Votants : 12

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR CHARLES DOMINIQUE, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE,

Absents Excusés : MME CONNEAU MARIE, MR HARTOUT PETER

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2022-001 Approbation avant-projet Sécurisation réseau AEP entre Lignièrès Orgères et Saint Calais du Désert : par marché, demande de subvention.

Monsieur le Président,

Informe le comité syndical d'un projet pour l'année 2022 de travaux de renouvellement d'AEP des réseaux du Syndicat par la mise en place d'une interconnexion entre Lignièrès Orgères et Saint Calais du Désert. L'estimation de la prestation s'élève à 510 153.17 € H.T. Les travaux seront effectués par le biais d'un marché.

Le Comité syndical,

Après avoir pris connaissance de l'avant-projet, tel que présenté par M. le Président, sollicite auprès du Département et de l'Agence de L'eau Loire-Bretagne les subventions auxquelles il peut prétendre dans le cadre du dit projet et l'autorisation de commencer les travaux en 2022.

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents, compte-tenu du montant à financer :

510 153.17 € H.T, adopte à ce jour le plan de financement du dit projet comme suit :

Plan de financement :

| | |
|--|-----------------|
| <u>Subventions Département</u> 30% sur 510 153.17 € H.T | 153 045.95 € HT |
| <u>Subventions Agence de L'eau Loire-Bretagne</u> 30% sur 510 153.17 € H.T | 153 045.95 € HT |
| <u>Autofinancement</u> | 204 061.27 € HT |
| | 510 153.17 € HT |

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 8 février 2022.

Le Président,
J.-L. LECOURT

